

# Souveraineté La Solution inc.

## Le temps des impôts est arrivé

La suggestion proposée, c'est d'investir dans des parts régionales. Elles vous donnent 50% de déductions ou de retour d'impôts. C'est un investissement non garanti et pour une durée de 7 ans, vous pouvez les retirez avant terme et vous devez faire application très vite car elles s'épuisent rapidement. Vous devriez faire la demande en passant par une Caisse populaire. Ça devient intéressant quand vous avez 50% de retour d'impôts ce que vous avez déjà payé; si vous avez des retenues d'impôts sur votre paie hebdomadaire ou autre et que vous ne prévoyez pas plus en payer, vos parts régionales maximum \$5000.00 vous feront revenir \$2500.00 d'impôts payés.

Ce qui est bien que 100% de l'argent recueilli par le fond des parts régionales est investi à 100% au Québec, contrairement aux REER vendus par le gouvernement, toutes les institutions financières, les banques, les Caisses, les syndicats FTQ et CSN, les compagnies de fonds mutuels, H&R Block, etc. L'argent de ces REER amassé par ces protagonistes est investi à un faible taux de participation au Québec. C'est pire depuis que Paul Martin, ex premier ministre du Canada, a soulevé le seuil de nos REER de 20% de compagnies étrangères à 100% par tranches de \$1000.00 qui égale un REER.

Il faut réaliser que l'impôt qui est retenu sur nos paies hebdomadaires, etc., nous revient en social, mais un REER des institutions financières à l'exception des parts régionales de 20 à 100% sont investies à l'extérieur du Québec.

Assurons-nous que l'argent de nos REER reste ici au Québec, après tout c'est 100% de notre argent.



**Le Prof de l'Ordi**  
**COURS PRIVÉS**  
PRIVATE COURSES  
Jean Luc Messier  
450-263-1040

### Équipe de Rédaction du journal

**Éditeur:** Compagnie Souveraineté La Solution inc.

**Rédacteur en chef:** André Desnoyers

**Montage graphique:** Jean Luc Messier

**Programmeur:** Jean Lussier